

UN AUTEUR, UN OUVRAGE

Disponible sur [Amazon](#) en MARS 2016



4 QUESTIONS POSEES A JULIEN LEVAVASSEUR

Vous avez-dit « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » : de quoi parle-t-on ?

Dans le monde de la santé (sanitaire et médico social), des textes réglementaires ont posé les bases d'une démarche qualité et gestion des risques continue. L'évaluation interne et externe de l'ensemble des risques d'un établissement de soins devient alors une obligation pour tous. Le « Document Unique » ou « Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels » doit, selon le décret du 05 Novembre 2001, rassembler les preuves d'une identification globale et exhaustive des risques et dangers pour la santé et la sécurité des praticiens, soignants, managers mais aussi pour les patients et résidents. Après un recensement général des risques, ceux-ci sont évalués, hiérarchisés et cartographiés par des graphiques pour mieux les communiquer.

Quelles sont les 3 questions qui se posent alors... ?

Au sein d'un environnement instable de par la conjoncture et les évolutions structurelles d'un secteur en perpétuel mutation, trois questions émergent alors, pour la mise en œuvre d'une politique de gestion des risques efficiente:

- ✓ quels risques choisir,
- ✓ quelles caractéristiques retenir,
- ✓ quelle représentation adopter pour mieux la communiquer ?

Le Document Unique, un outil managérial ? Une question de méthodologie...

À ce jour peu de travaux ont été menés sur les modalités de réalisation et sur les résultats d'une cartographie des risques en établissement de santé. C'est alors qu'il est donc difficile de pouvoir recenser, partager, comparer, les résultats de ce travail continu à ceux publiés, en raison d'importantes disparités méthodologiques. Sans a priori, sans idée reçue ni de déformation professionnelle, nous arpenterons ensemble les différentes méthodes individuelles qui ont fait le succès des auteurs, clinique privée et hôpitaux publics qui les ont utilisés.

Le DU : vers une reconnaissance par les tutelles ?

Nous vous démontrons aussi que l'utilisation efficiente du document unique d'évaluation des risques professionnels est outil managérial adapté au pilotage d'une politique de gestion intégrée des risques et plus largement d'une politique qualité plébiscitée par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Après avoir parcouru et réalisé une synthèse des publications abordant LA méthode à utiliser, nous nous mènerons l'enquête au cœur des établissements de santé pour en dénicher les rouages et ficelles. Création, élaboration, suivi d'une cartographie des risques professionnels dans une structure de soins en l'absence de tout consensus méthodologique, suivez nous pour en déchiffrer les codes à respecter.

A partir de la cartographie des risques professionnels créée sur notre lieu d'étude, nous la mettrons à nu en la confrontant à d'autres experts de la qualité et du risque. Veille digitale enquête terrain, entretiens, retour sur expérience nous permettront de dégager des similitudes méthodologiques qui seront les prémisses d'une future « méthode unique »

Auteur :
LEVAVASSEUR J. « *Cartographie des risques en santé, vers un consensus national ?* »,
Éditions Universitaires Européennes, Mars 2016, Paris